

par les abstractions et les hautes spéculations métaphysiques, je me consacrerai à la philosophie. Et peut-être arrivera-t-il alors que je surpasse en cette matière bon nombre d'écrivains qui m'ont déjà précédé sur ce même terrain; car si mes connaissances et mes recherches sont plus complètes que les leurs, qui ne voit que mon travail sera supérieur à leurs travaux? Je bénéficierai même de l'avantage de ne pas traiter le premier le sujet qui m'occupe, puisque non seulement je serai plus approvisionné de documents, — la science ne s'arrêtant jamais et l'homme ne se lassant jamais de comprendre, — mais que je me servirai des nombreuses études déjà faites sur la question qui m'occupe. En effet, grâce à ma science plus approfondie, à ma connaissance plus complète du sujet à traiter, je pourrai contrôler les ouvrages de mes prédécesseurs, admettre les uns comme exacts, rejeter les autres comme incomplets ou inexacts.

## II

M. Clair Tisseur n'a fait que suivre cette règle dans ses *Modestes Observations sur l'Art de versifier*.

Qu'on ne se fie pas toutefois à l'en-tête du volume intitulé selon moi, par trop « modestement ».

Cet ouvrage contient plus que des observations sur la Poésie, c'est un véritable traité poétique.

M. Tisseur y débute par un remarquable et lumineux exposé de la contexture du vers français; il y enseigne ce qu'on entend par *Arsis*, *Thesis*, *accent rythmique*, *accent tonique*: toutes définitions fort négligées par Richelet, nulles dans Quitard et que T. de Banville (1) ne donne pas.

Il faudrait recourir aux traités de Grumbach et de Muëller pour avoir sur la question des renseignements aussi exacts.

M. Tisseur remarque avec raison que la forme la plus agréable du vers français consiste à se décomposer à la manière antique en iambiques ou anapestes, et il donne pour exemple les vers de Racine qui presque tous se décomposent ainsi v. g. :

*Que de soins | m'eût coûtés | cette têt | e charmante.*

(1) *Petit traité de Poésie française*, Paris, Charpentier.